

7 avril 1998 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration à la presse de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur l'aide de la France à la Bosnie-Herzégovine, l'engagement de coopérer avec le Tribunal pénal international pour la recherche des criminels de guerre, la crise au Kosovo et le respect des accords de Dayton, Sarajevo le 7 avril 1998.

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais dire d'abord ma joie d'être, à l'invitation de la Présidence collégiale, aujourd'hui, en ce jour de fête de Bajram, ici à Sarajevo.

Je suis venu, chacun le comprend, en ami pour parler de dialogue, de paix et d'avenir.

Nous avons eu des entretiens vraiment très amicaux. Chacun comprend les problèmes auxquels la Bosnie-Herzégovine est confrontée et tout le monde souhaite qu'elle puisse les surmonter, ce dont je ne doute pas.

Nous avons évoqué, naturellement, les problèmes de la région, le rapprochement nécessaire entre la Bosnie-Herzégovine et les institutions européennes et internationales. Nous avons évoqué les problèmes concrets bilatéraux.

Je me suis réjoui que nous ayons pu signer à l'instant l'accord pour la création de la monnaie le Marka convertible. Je me suis réjoui que nous ayons pu nous mettre d'accord sur l'implantation d'entreprises françaises ici, en Bosnie-Herzégovine, sur la réhabilitation du réseau d'électricité ou sur l'implantation des boulangeries artisanales, projet auquel j'étais très attaché parce que, comme la plupart des Français, je suis un grand amateur de pain.

Je remercie encore la Présidence de son accueil et je vois un bon signal dans le fait que nous avons un agréable rayon de soleil pour nos entretiens.

QUESTION - Sur le Tribunal pénal international et le Kosovo

LE PRESIDENT - Naturellement, la France coopère pleinement et coopèrera pleinement avec le Tribunal pénal international. Nous estimons que les criminels de guerre, dont la preuve a été apportée de leurs méfaits, doivent être jugés et sanctionnés.

Le Kosovo est une affaire qui intéresse l'ensemble de la région et le groupe de contact actuellement, notamment après la visite des deux Ministres des Affaires étrangères français et allemand, agit pour permettre un dialogue aboutissant à un résultat entre les autorités de Belgrade et celles du Kosovo.

J'espère que nous allons tout de même réussir et que la raison prévaudra. Nous souhaitons que le résultat soit un Kosovo autonome dans le cadre des frontières internationalement reconnues.

QUESTION - Sur la démilitarisation.

LE PRESIDENT - Je crois que pour le moment, il y a eu les accords de Dayton. Ils sont ce qu'ils sont, ils ne sont pas parfaits mais ils doivent être respectés. Quant à la diminution des armes, j'y suis évidemment favorable. Le problème est que tout le monde doit tendre à un niveau égal pour chacun et aussi bas que possible. Là encore, il y a des plafonds qui ont été fixés par les accords de Dayton. Il faut d'abord les respecter, que tout le monde les respecte. Il faut ensuite les abaisser.

QUESTION - Dans toute la région, ou uniquement en Bosnie-Herzégovine.

LE PRESIDENT - Je crois que l'on peut dire dans toute la région, mais il faut commencer par la Bosnie-Herzégovine. C'est vrai pour l'ensemble du monde, vous savez.

QUESTION - Est-ce que vous avez un message pour Radovan Karadzic

LE PRESIDENT - Ici et aujourd'hui, non. Quand j'ai un message pour M. Karadzic, je le lui ferai savoir. J'en ai aucun pour le moment.